

Annexe

Porter à connaissance des services de l'État

Communautés de Communes du
Mâconnais Tournugeois

Élaboration d'un PLUI

Annexe 11 : Les types de Paysages

60a - La basse Grosne**60b - La Côte**

Type de paysage : Plaine à culture, bois et herbager

Localisation :

Secteur du département de Saône-et-Loire, qui s'étend entre la côte chalonnaise, les monts du Mâconnais et la Saône.

Contexte physique :

Terrasses alluviales de la Saône traversées par la Grosne. A l'ouest, la côte chalonnaise se prolonge par un rebord calcaire, zone de contact entre le Chalonnais, le Charolais, le Mâconnais.

Description :

Paysage de vallée encadrée de collines. Il se caractérise par un fond plat occupé de prairies humides piquetées d'arbres, sillonnées de quelques haies, au milieu desquelles la Grosne sinue, une architecture de pierre typée, des maisons à galerie, des sommets.

Les échelles de visions sont grandes et mettent en relation la côte chalonnaise et la vallée.

Dans la vallée (60a - la basse Grosne), l'horizontalité contraste avec les collines voisines. Cultures et prairies remontent sur les pentes. Quelques vignes occupent ponctuellement le coteau, des saules têtards marquent les ruisseaux. Les arbres, bosquets et forêts en toile de fond créent de nombreux plans d'où émergent des clochers romans qui signalent les villages. Les espaces agricoles s'étalent largement et buttent sur les lisières. Les peupliers dressés mettent en relief l'horizontalité, nuancent les décors avec subtilité.

Aux abords de l'autoroute, l'habitat plus ou moins récent se densifie au milieu des arbres fruitiers.

Vers le coteau ouest (60b - la côte), le relief se complique, il forme des collines, des festons qui compartimentent le paysage. Les monts et les crêtes couverts de bois contrastent avec des avant-monts à pelouses calcaires. Les prairies montent sur les versants, jouent avec les langues boisées ; les villages s'installent sur les crêtes, les replats et commandent des routes qui vont vers la vallée de la Guye.

Sur le glacis, cultures et pâtures s'imbriquent. Les échelles de vision sont petites. Par endroit, les haies

disparaissent totalement, élargissant la vue. Il règne une ambiance harmonieuse.

61a - La vallée de la Grosne

61b - La vallée du Valouzin

61c - Le pays de Chapaize

61d - Autour de Jalogny

Type de paysage : Semi-bocage

Localisation :

Secteur au sud du département de Saône-et-Loire, qui s'étend de Chapaize à Tramayes.

Contexte physique :

Zone fracturée complexe où affleurent des grès et du calcaire, formée de terrasses alluviales au nord. Le Valouzin puis la Grosne s'écoulent vers le nord et la Saône.

Description :

Paysage de vallée évasée. Il se caractérise par un fond plat occupé par des prairies et des cultures tenues par un bocage bas lâche parfois disparu et des versants aux parties supérieures boisées qui, par endroits, en bordure ouest, s'abaissent en collines. En toile de fond, des clochers romans ponctuent le paysage. La présence de l'arbre dans tous les registres (arbre isolé, bosquet dans les prairies, bois sur les coteaux) a un rôle majeur et donne à la vallée son caractère champêtre. Lieu de passage, la route renforce l'effet de couloir. Verticalité et horizontalité s'équilibrent, la vue est longue et profonde, toujours ramenée par les versants et les boisements vers l'axe de la vallée.

En amont, entre Mâconnais et Haut charolais, la vallée du Valouzin (61b), la vallée du Valouzin se resserre. Les pentes allongées et régulières descendent des boisements de crêtes vers les prairies et un bocage lâche et discontinu semé d'arbres et de bosquets. Le châtaignier et les résineux apparaissent. La longueur des pentes donne une ambiance montagnarde.

A la confluence de la Grosne (61d - autour de Jalogny) la vallée s'élargit, dégage de grands surfaces plates sur lesquelles les villages s'installent, ou moutonne en collines et cloisonne l'espace. Cultures et prairies s'étalent en grand parcellaire dans un bocage lâche ponctué d'arbres, de bosquets et de bois. Les murs de pierre sèche y sont abondants.

A l'arrière, les versants se dressent, sévères, et ferment le bassin. Après Cluny, la vallée donne l'impression de se resserrer un moment, confrontant la platitude des prairies aux pentes boisées. Puis les versants

s'abaissent, s'individualisent en collines. En rive droite, plusieurs bois se succèdent, séparant la vallée en deux "chambres" agricoles.

Le long de la Grosne (61a - la vallée de la Grosne), les prairies au bocage bas ponctué d'arbres se répartissent équitablement les terrains avec les champs. A gauche, les villages juchés sur les collines surveillent la vallée.

Vers le nord (61c - le pays de Chapaize), des vallons humides en prairies mettent en relation la plaine de Grosne et le coteau de Cortambert ; le paysage se diversifie, se cloisonne en petite échelle de perception. Cultures et prairies s'étalent sur le glacis qui va mourir sur la forêt de Chapaize. Les villages se plantent en piémont, les pentes viticoles remontent jusqu'aux bois clairs des sommets.

D'hier à aujourd'hui :

Ancien terroir de vigne jusqu'au milieu du XVI^e siècle, qui a quasiment disparu lors des crises du vignoble et s'est reconverti dans l'élevage.

Aujourd'hui, la mise en culture d'une partie des prairies s'accompagne de la suppression des haies.

Entité : Monts du mâconnais	62
62a - Le bas mâconnais	
62b - Le sillon viticole	
62c - La vallée du Grison	

Type de paysage : Vignoble

Localisation :

Secteur au sud du département de Saône-et-Loire qui s'étend de Saint-Martin-de-Laives et Tournus à Verzé et Sennecé-les-Mâcon.

Contexte physique :

Plateau, revers de la Cuesta des calcaires jurassiques, qui plonge de 550m à 250m vers la Saône. Des cours d'eau l'entaillent transversalement sans jamais dominer le paysage, ni créer de véritables limites. Des crêtes boisées longitudinales individualisent des vallées plus marquées.

Description :

Paysage composé de collines et de vallées, qui offre une grande diversité de faciès. Il se caractérise par une organisation étagée des terroirs. Les crêtes et les points hauts portent les bois, les landes et les pelouses calcaires. Les vignes s'étaient sur les pentes, suivies des terres labourables. Les prairies s'installent dans les fonds humides. Le vignoble, par sa forte présence visuelle, est l'élément fédérateur de cette entité.

L'habitat marque aussi le paysage. Groupé en villages ou hameaux sur les hauteurs ou dans les vallées, le plus souvent sur les versants à la charnière des différents terroirs agricoles, il se caractérise par une architecture typée de pierre, à galerie et est environné de nombreux petits édifices, (pigeonniers en tour carrée, lavoirs, fontaines, croix de route...). Les murs de pierre et les murgers qui soulignent le relief jouent un rôle particulier.

A l'ouest (62a - le bas mâconnais), s'étend un paysage de collines où les bois morcellent l'espace en alvéoles agricoles, lumineuses, refermées sur elles-mêmes ou ouvertes sur la vallée de la Saône par une vallée secondaire. Cultures et prairies occupent une partie de l'espace. La vigne s'étale en damier sur les pentes douces les mieux exposées. Les villages s'installent au contact des terroirs.

Les champs de vision sont moyens, guidés par les rangées de vigne ; ils butent sur les lisières.

Au centre, une longue bande (62b - le sillon viticole) coincée entre des crêtes boisées ou buissonnantes s'étire en vallée fermée, reliée au bas Mâconnais par les vallées de la Mouge et de la Bourbonne. La vigne prédomine sur les pentes évasées et ensoleillées. Prairies et cultures occupent une large place en fond de vallée, où parfois un bocage arboré s'organise. Bois et friches calcaires descendent plus ou moins bas et créent un contraste saisissant entre l'ambiance champêtre du thalweg et l'ambiance plus montagnarde des crêtes. Les villages viticoles entourés de leurs jardins et de leurs vergers s'échelonnent le long d'une route qui renforce l'impression de couloir. L'enchâssement de sillon lui donne un caractère intime.

A l'ouest, la haute vallée du Grison (62c - la vallée du Grison), s'allonge étroite, encadrée par les crêtes du monts du Mâconnais. Les pentes sont fortes, des bois descendent en langue jusqu'à mi-hauteur, relayés sur les croupes arrondies par des pâtures bocagères au maillage à large, entrecoupées de bosquets et de bouquets d'arbres. Quelques carrés de vigne s'interposent. Des murs de pierre soulignent les chemins. Sur les pentes, les hameaux étagent leurs murs et leurs terrasses de pierre. Les champs de vision se renvoient d'un versant à l'autre. L'ambiance est austère, montagnarde. Les maisons, non habitées ou transformées en résidence secondaire, participent à l'atmosphère d'isolement.

D'hier à aujourd'hui :

Vignoble très ancien de l'époque gallo-romaine, agrandi au moyen âge par les moines Clunyois, puis au XIX^e siècle par les grands propriétaires terriens. La crise du Phylloxera en réduisit de façon importante la surface. Certains secteurs furent définitivement abandonnés pour l'élevage.

Aujourd'hui, l'ensemble paraît stable, la vigne se réintroduit dans les hautes vallées.

67a - Les vallées bressanes**67b - La plaine**

Type de paysage : Plaine à culture, bois et herbager

Localisation :

Sud-Est du département de Saône-et-Loire qui s'étend au Sud-Est d'une ligne passant par Pierre de Bresse, Mervans, et Saint-Germain-du-Plain.

Contexte physique :

Plaine sur les marnes bleues de Bresse, avec quelques placages de limons qui, par endroits, donnent des sols plus fertiles. Un chevelu de rivières, qui rejoignent à Louhans la Seille, affluent de la Saône, draine la partie Sud-Est.

Description :

Paysage de plaine ondulée qui se caractérise par une alternance de terres labourables, de bois et de prés, un bocage relictuel à saules têtards omniprésents, des bosquets d'arbres d'où émergent des toits, un habitat dispersé le long d'un réseau dense de chemins ruraux. L'architecture est très typée et constitue l'un des attraits du paysage. Les maisons sont basses, rectangulaires à pans de bois et au toit débordant. Des annexes, potager, verger entouré, haies vives à saule, aulne et frêne, les accompagnent. Les arbres multiplient les plans, donnent une vision par transparence et des échelles variées. En arrière-plan, se dresse le versant du Revermont qui barre l'horizon.

Sur l'ensemble de la plaine (67b - la plaine), le bocage tend à disparaître, remplacé par des zones de cultures remembrées. L'espace s'ouvre et se ferme dans une succession de petits sites arborés et de vastes espaces dénudés. L'humidité suinte partout dans les prairies et les champs et se révèle par la présence de nombreux étangs perdus dans leur ceinture végétale. Les villages, relativement peu nombreux, sont organisés en tissu lâche autour d'une place plantée.

Les vallées (67a - les vallées bressanes)
creusent légèrement la surface de la plaine. Les prairies prennent l'avantage, piquetées d'arbres au milieu des peupleraies. Le bocage se maintient. Des plans se multiplient, créant une ambiance plus intime. De nombreux moulins s'échelonnent le long des rivières.

D'hier à aujourd'hui :

Pays mis en valeur sous l'occupation romaine par l'implantation de grands domaines et l'assèchement de terres humides. Au Moyen âge, le clergé poursuit l'oeuvre par le défrichement des essarts et l'assainissement de bords humides de rivières. La Bresse était traditionnellement une terre de polyculture.

Aujourd'hui, on constate une évolution vers la mise en culture et la suppression des haies.

Type de paysage : Plaine à culture et herbage**Localisation :**

Longue bande étroite en rive droite de la Saône, dans le département de Saône et Loire, s'étendant de Tournus à Mâcon.

Contexte physique :

Terrasses alluviales de 10 à 20 m au-dessus de la Saône, à formation d'argile à silex qui donnent des sols bruns lessivés, traversées par la Mouge, qui rejoint la Saône.

Description :

Paysage ondulé coïncé entre les coteaux viticoles du Mâconnais et la plaine de Saône. Espace semi-ouvert caractérisé par une agriculture diversifiée de prairies et de culture avec, par endroits, des vignes résiduelles, véritable mosaïque de petites parcelles cloisonnées par des haies et des bosquets d'où émergent des clochers. Vers l'ouest, la vue bute sur les premiers coteaux du Mâconnais aux sommets boisés ou à pelouses enfrichées. Parfois le front de taille de carrières rompt l'harmonie. Vers l'Est, des perspectives s'ouvrent par intermittences sur la plaine de Saône en contrebas. Les vallons des rivières transversales mettent en relation le mâconnais viticole et la plaine de Saône.

Les villages aux maisons groupées se tiennent traditionnellement au pied des coteaux ou s'allongent aux bords des routes. Aux abords des axes de communication, qui les longent, ils s'étalent de façon diffuse, en une urbanisation hétéroclite de zones d'activité et de lotissements. Le caractère rural s'estompe, la lecture du paysage est rendue confuse.

*77a - La Saône mâconnaise**77b - La Saône chalonnaise**77c - La Saône et le Doubs**77d - La Saône et la Vingeanne***Type de paysage : Vallée alluviale****Localisation :**

Couloir Nord-Sud qui borde la région à l'est, isolant la Bresse en rive gauche le long du cours de la Vingeanne et de la Saône, de Saint-Maurice-sur-Vingeanne à Saint-Romain-des-Iles.

Contexte physique :

Plaine alluviale, remblaiement d'un fossé tectonique par un complexe de marnes et de conglomérats, recouvert d'alluvions quaternaires (formation de Saint Cosme, dans lequel s'écoule la Saône sur une faible pente). Des sols riches et humides s'y développent. De nombreux affluents se jettent dans la Saône et lui confèrent son allure imposante : en rive gauche, une quinzaine de rivières qui drainent la côte et la plaine dijonnaise, la côte chalonnaise, le Tournugeois, le Mâconnais et le Beaujolais. En rive droite, deux rivières importantes, le Doubs et la Seille. Son débit irrégulier suscite des crues importantes.

Description :

Paysage de vallée arborée, semi ouvert, qui se caractérise par un fond plat à grandes prairies inondables, enserrées entre des digues et des terrasses hautes, cultivées ou boisées qui dominent le lit majeur, arrêtent la vue.

Par endroits, peupleraies et cultures, entrecoupées de bosquets et de rangées de peupliers, se substituent aux prairies, cloisonnent la vallée, laissent découvrir la Saône par intermittence.

Les vues se perdent dans la végétation du bocage bressan ou à l'infini vers des horizons sombres de forêts. Des échappées s'ouvrent parfois à l'Ouest vers les crêtes bleutées de la côte chalonnaise et du Mâconnais.

Vers le Sud, la différence entre les deux rives s'accentue. Des versants plus marqués et bâtis s'imposent en rive droite.

L'habitat s'échelonne, tout le long du cours, en villages qui se signalent par leur clocher, et en ville - ponts.

En amont, (77d La Saône et la Vingeanne), le paysage est rural et tranquille, la Saône peu visible et inaccessible dessine de larges méandres, signalés par les

rideaux de peupliers. Dans le fond de vallée, une mosaïque de prairies peu entretenues, de cultures et de peupleraies donnent un paysage changeant.

Les villages groupés, adossés à d'épaisses forêts ou des plateaux cultivés, sont installés sur les terrasses qui bordent la zone inondable.

La basse vallée de la Vingeanne, champêtre, y est rattachée. Les vues sont larges, rythmées par les piquets qui clôturent les prairies drainées. Parfois, elles s'estompent dans les arbres, les oseraies, les saulaies. Le canal se signale par ses alignements. L'habitat y est dense, les villages et les bourgs ports et ponts sont nombreux.

Au Sud de Seurre (77b la Saône et le Doubs) avec la confluence du Doubs, le paysage change. La Saône prend de la vigueur, fait ses derniers méandres. En rive gauche, les sols riches des premières terrasses accueillent des cultures maraîchères et horticoles. Le Doubs impose sa personnalité, son cours irrégulier façonne des paysages naturels changeants : bancs de sables et de graviers, bras morts, les "mortes", ou enchevêtrés, tressés qui offrent des milieux humides remarquables. Des zones de culture alternent avec des zones plus fermées et les peupleraies, les plans se multiplient.

En amont de Chalon et jusqu'à Tournus (77c la Saône Chalonnaise) le cours de la Saône prend de l'ampleur. Le paysage reste rural, sauf aux abords de Chalon profondément transformés par les installations portuaires et les zones d'activités. L'alternance d'espaces ouverts et d'espaces boisés l'anime, crée des "chambres" d'échelles variées. L'habitat s'y insère sans jamais détonner. Les flèches de la basilique signalent la ville de Tournus. En rive droite, les coteaux se rapprochent.

En aval (77a La Saône mâconnaise). La vallée se caractérise par une relation visuelle constante entre les monts du mâconnais assez proches et la plaine de Saône. La rivière, au cours puissant, bordée de peupliers, est visible au milieu des prairies et des cultures industrielles, dont le parcellaire se devine aux alignements d'arbres.

Autoroute, nationale, voie de chemin de fer qui la bordent, se juxtaposent, induisent l'implantation linéaire d'installations, soulignent l'axe de la vallée. Mâcon seule ville du secteur, jette son pont et assure la liaison entre les deux rives.

D'hier à aujourd'hui

De tout temps, axe de communication entre l'Europe du Nord et la Méditerranée, frontière entre la Bourgogne et la Franche-Comté, la Saône est étroitement associée à la vie des hommes. Le défrichement et l'assainissement de ses berges au moyen âge, son aménagement au XIX^e siècle, ont permis le développement de la navigation et l'implantation de villages et d'industries.

Aujourd'hui, les travaux de canalisation se poursuivent. Les prairies humides tendent à disparaître au bénéfice de la culture industrielle et des peupleraies.